



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien ┌┤

	Cadre réservé à l'autorité cha	rgée de l'examen au cas par cas
	Date de réception : $\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	
1	Intitulé du projet	
	Plantation d'essences forestières d'une superficie de 3ha commune de Salomé (59)	10 au lieu-dit "Bois de Lestarquit", parcelles B250 et B251,
2	Identification du (ou des) maître(s) d	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
2.1	Personne physique	
	Nom	Prénom(s)
	SINGER	Vianney
2.2	Personne morale Dénomination	Raison sociale
	N° SIRET	Type de société (SA, SCI)
	N° SIRET Représentant de la personne morale : □ Madame Nom	Type de société (SA, SCI) Monsieur Prénom(s)

dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3	Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article
	R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant
	du projet

(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, et	e catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47°c Premiers boisements d'une superficie totale de plus de 0,5 hectare	P	Premiers boisements d'une superficie totale de plus de 0,5 hectare

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du disposi	itif právu aux
I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?	itii pievo aox
☐ Oui ☑ Non	
3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par ca de l'article R.122-2-1 ?	s au titre du III
☐ Oui ☑ Non	

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Valorisation d'une prairie et d'une terre agricole libre d'occupation, production de bois d'oeuvre sur plusieurs générations, agrandissement d'un ensemble boisé et d'un patrimoine ayant un impact positif pour l'environnement (fixation du carbone, épuration de l'air, amélioration de la qualité de l'eau, limitation des intrants chimiques sur plusieurs générations), création d'un habitat pour la faune sauvage, amélioration de la biodiversité, lutte contre l'érosion. Amélioration de continuités forestières, agrandissement de massif. Préservation des milieux et mise en valeur paysagère.

4.2 Objectifs du projet

Agrandissement d'un ensemble boisé par le boisement d'une prairie et d'une terre agricole fauchées et cultivées jusqu'à l'année dernière, toutes deux voisines d'un bois existant et bordée par une rue communale facilitant l'accès. Une partie de la prairie (partie Nord) sera conservée en l'état. La mare, les haies et la lisièredu bois existantes ainsi que les arbres isolés seront maintenus en l'état. Le boisement sera réalisé uniquement entre tous ces éléments naturels existants.

4.3 Décrivez sommairement le projet

	4.3.1 Dans sa phase travaux
	Plantation de feuillus divers (chêne sessile, chêne pubescent, chêne rouge d'Amérique, châtaignier, érable plane et hêtre) aprés sous solage de la ligne de plantation à la densité de 1333 plants/ha (83% des plants) et peupliers Diva (clone adapté à la station) sans travail du sol en plein (pas de fauchage ni labour), uniquement en potêt travaillé sur 1 m² à la densité de 204 plants/ha (17% des plants). Implantation des arbres à minimum 5 m des éléments naturels existants pour ne pas modifier leur environnement. La haie intermédiaire sera complétée pour être renforcée et une haie périmétrale sera installée pour protéger le boisement.
	4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement
	Itinéraire sylvicole classique, pas d'entretien en plein sur la parcelle (pas de fauchage ni gyrobroyage) et pas de traitement chimique, entretien limité et minimum pied par pied pour laisser la végétation se développer entre les plants et créer une ambiance forestière capable d'accueillir la faune et la flore spontanée
_	À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? a décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
	autre : Néant

4 =	Plantage and the state of the s
4.5	Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser
les	unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface à boiser	3 ha 10

4.6 Localisation du proj	еτ

4.6	Localisation du projet						
	Adresse et commune d'implantation						
	Numéro : 1 Voie : JEAN DELATTRE						
	Lieu-dit:						
	Localité : SALOME						
	Code postal : 5 9 4 9 6 BP : Cedex :						
	Coordonées géographiques ^[1]						
	Long.: 2						
	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement						
	Point de départ : Long. : ° " Lat. : ° " " "						
	Point de d'arrivée : Long. : ° " Lat. : ° " " "						
	Communes traversées :						
	Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :						
	i Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.						
4.7	S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?						
	☐ Oui ☑ Non						
	4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?						
	□ Oui □ Non						

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

		a été	auto	nt les différentes composantes de votre projet et orisé ? En cas de modification du projet, préciser les /après ».
5	Sensibilité environne	emer	ntale	de la zone d'implantation envisagée
(i) A servi chaq Le si	fin de réunir les informations néo ces instructeurs, et vous référer ue direction régionale. te Internet du ministère de l'envi	essair notam ronner	es pou ment à nent vo	r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de ous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas,
la lis				nvironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.
	Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
	Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		V	
	En zone de montagne ?		V	
	Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		V	
	Sur le territoire d'une commune littorale ?		V	
	Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		V	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		V	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		V	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		V	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques		V	
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		V	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?		V	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		V	
Dans un site inscrit ?		~	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		V	
D'un site classé ?		V	

- 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
- 6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

	Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		V	
Recources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		V	
8	Est-il excédentaire en matériaux ?		V	
	Est-il déficitaire en matériaux ?		V	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?		V	

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	V		Pas de besoin d'alimentation en eau potable ni assainissement
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		V	Protection et développement de la biodiversité
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		V	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		V	Développement de ces espaces
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		V	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		V	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		√	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		V	
	Est-il source de bruit ?		V	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		V	
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ?		V	
Nuis	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V	
	Engendre-t-il des vibrations ?		V	
	Est-il concerné par des vibrations ?		V	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		V	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		V	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		Y	Captage de carbone par les arbres (puit de carbone)
	Engendre-t-il des rejets liquides ?		V	
	Si oui, dans quel milieu ?		V	

	Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	sions	Engendre-t-il des effluents ?		V		
	Émissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		V		
	ne/Cadre pulation	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		V		
	Patrimoine/Cadre de vie/Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	V		Transformation de milieu agricole à forestier	
	6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?					
;	Si oui, décrivez lesquelles :					

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets on nature transfrontière ?	le
☐ Oui ☑ Non	
Si oui, décrivez lesquelles :	
6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes de incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables	es .
6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles or retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellemétudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convier préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, du	sur ent nt de
preciser et de détainer ces mesores (type de mesores, content, mise en œuvre, soivi, du	ee).

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de plantation est en adéquation avec le terroir et aura un impact positif sur l'environnement et la biodiversité. L'arrêt du fauchage (2 fois par an auparavant), l'absence d'entretien en plein de la végétation, le maintien des éléments boisés actuels et la mixité des essences va favoriser le développement de la biodiversité en créant une zone d'accueil favorable à la faune et la flore et protéger le milieu naturel existant.

Le relevé pédologique réalisé par le CRPF (diagnostic bioclimsol) et le relevé floristique attestent qu'il ne s'agit pas d'une zone humide telle que potentiellement identifiée dans le SDAGE Artois Picardie. La situation de la parcelle en contre haut du canal d'Aire explique également cela.

Pour toutes ces raisons, j'estime que le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	✓
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	V
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	V
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	V
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	V
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet				
1	Relevé botanique Salomé	V		
2	Diagnostic Bioclimsol réalisé par le CRPF	V		
3	Diagnostic Bioclimsol réalisé par le CRPF	V		
4				
5				

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ✓

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ✓

Nom SINGER	
Prénom Vianney	
Qualité du signataire Propriétaire	Télédéclaré le 20/08/202
À	
Fait le	Signature du (des) demandeur(s)